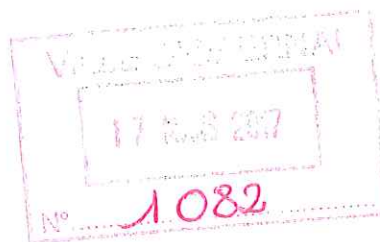


Perceva

32 avenue de l'Opéra.
75002 Paris
Tél. : 01 42 97 19 90
Fax : 01 42 97 19 91



A l'attention de M. Bernard FISCHER
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Mairie d'Obernai
67213 Obernai Cedex

Paris, le 16 mars 2017

Par lettre recommandé avec accusé de réception

Monsieur le Maire, Monsieur le Vice-Président,

Nous vous confirmons par la présente avoir pris connaissance de votre courrier en date du 15 mars concernant l'entreprise Supra figurant en annexe.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour l'attention portée au devenir de Supra.

Nous avons ainsi bien noté les termes de votre intervention, qui permettrait à Supra de bénéficier d'une ressource financière de 1 million d'euros à l'issue de la cession à la Ville d'Obernai du site qu'elle exploite à Obernai.

Nous tenons à vous confirmer qu'en cas de réalisation de cette opération selon les termes proposés, dans le calendrier sollicité par les organes de la procédure de Sauvegarde ouverte par la société Supra et dans le respect des dispositions légales requises, Perceva sera à même :

- d'apporter un montant de 1 million d'euros complémentaire à Supra sous forme de fonds propres ;
- d'abandonner l'ensemble des créances que nous détenons à ce jour sur le groupe.

Ce nouveau support en fonds propres de Perceva, en complément des 26 millions d'euros déjà investis depuis la reprise de la société au groupe EDF, atteste notre volonté d'apporter à Supra à vos côtés les moyens requis afin d'assurer la poursuite de son activité sur le site d'Obernai.

Je vous prie d'être assuré, Monsieur le Maire, de notre sincère considération.

Jean-Louis GREVET
Président

M. Grevet